

## **PJ N° 1, 2, 3 :**

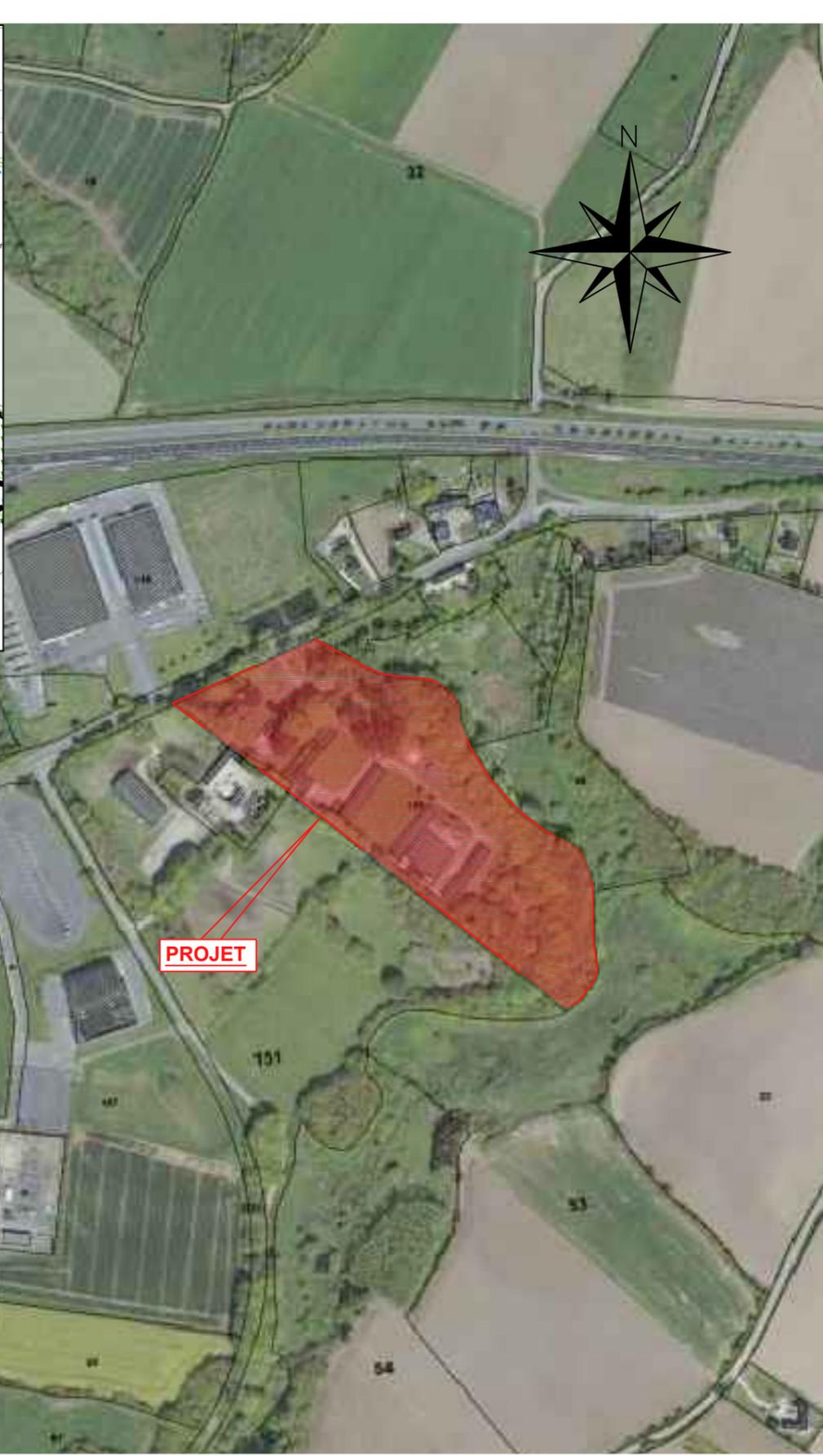
### **PLANS DES INSTALLATIONS**

---

PJ N° 1 : Plan au 1/25000<sup>e</sup>

PJ N° 2 : Plan de situation au 1/2000<sup>e</sup> et au 1/1000<sup>e</sup>

PJ N° 3 : Plan d'ensemble au 1/500<sup>e</sup>



PLAN DE SITUATION		PC1	PC	ETAT ACTUEL
PROJET		N° DGA : 2020 01	N° M.O. : NC	 Dagorne & Guillemin # Architectes
MAITRE D'OUVRAGE		ECH : 1- 25 000 ème	DATE : 23.10.2020	
PROJET D'UN POLE D'INSEMINATION VERRATERIE ET DEMOLITION DE BATIMENTS EXISTANTS Kérivoal 29400 LANDIVISIAU		YXIA 15 Rue Saint Hubert 35590 SAINT GILLES		

Page 1

Les plans ci-joints ne sont pas des plans d'exécutions. Ils sont uniquement destinés à l'obtention du P.C. Le propriétaire de l'ouvrage doit impérativement souscrire à une assurance « Dommage-Ouvrage » avant l'ouverture du chantier [article L.235-3 et L.235-4 du code des Assurances].



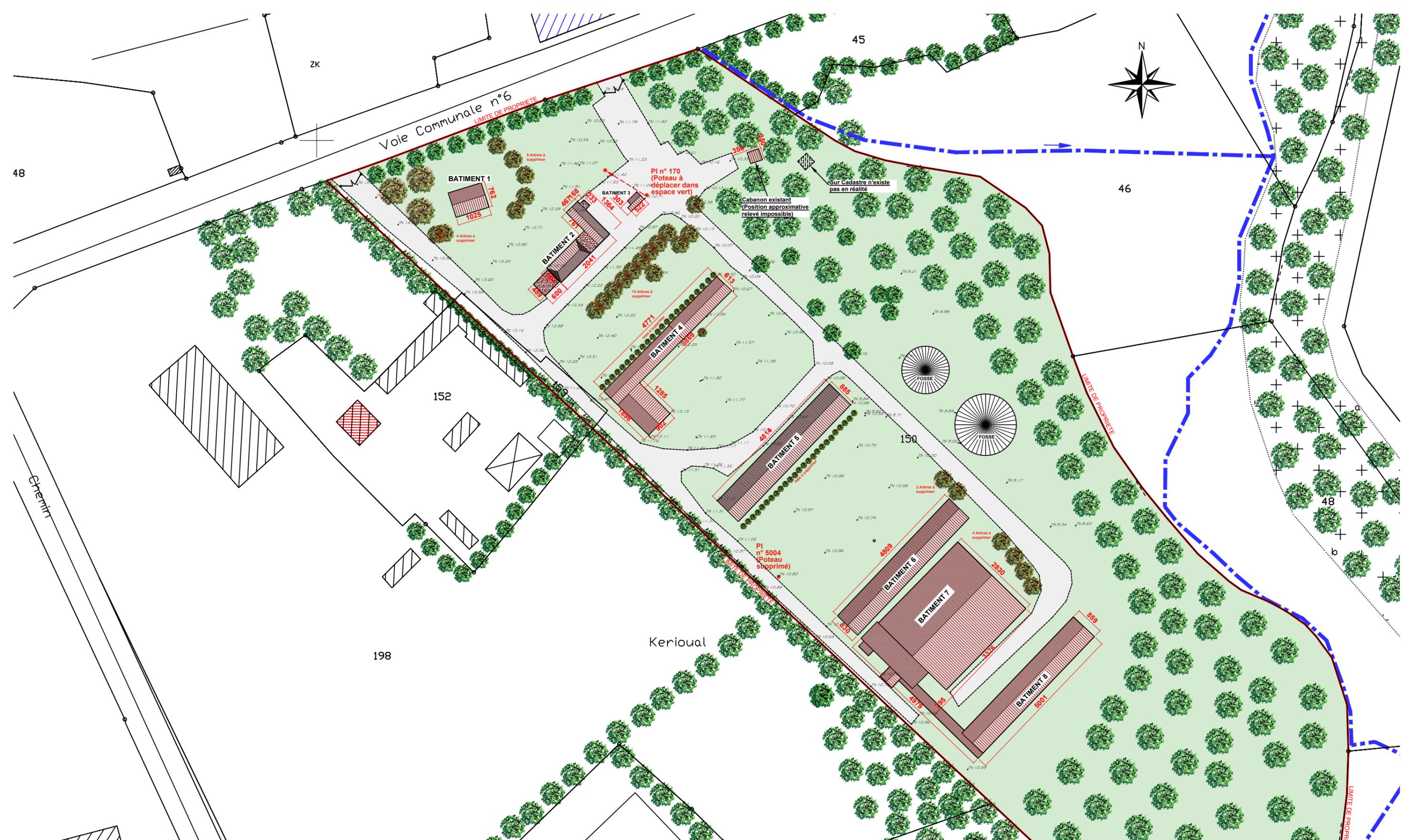


**LEGENDE :**

	Limite de propriété à titre indicatif d'après la numérisation du cadastre
	Limite cadastrale à titre indicatif
	Niveau projeté
	Niveau du terrain naturel calculé
	Espaces verts
	Surfaces enrobées
	Arbres existants
	Habitation

NOTA : LES VALEURS CI-DESSUS SONT A TITRE INDICATIF

PLAN DE MASSE EXISTANT		PC2	PC	ETAT ACTUEL
PROJET		N° DGA : 2020 01	N° M.O. : NC	 Dagorne-Guillemain #Architectes <b>Page 3</b>
MAITRE D'OUVRAGE		ECH : 1-1 000 ème	DATE : 23.10.2020	
PROJET D'UN POLE D'INSEMINATION VERRATERIE ET DEMOLITION DE BATIMENTS EXISTANTS		Indice A :		
Kérivoal 29400 LANDIVISIAU				
YXIA 15 Rue Saint Hubert 35590 SAINT GILLES				
<small>Les plans ci-joints ne sont pas des plans d'exécutions. Ils sont uniquement destinés à l'obtention du P.C. Le propriétaire de l'ouvrage doit impérativement souscrire à une assurance « Dommage-Ouvrage » avant l'ouverture du chantier [article L.235-3 et L.235-4 du code des Assurances].</small>				

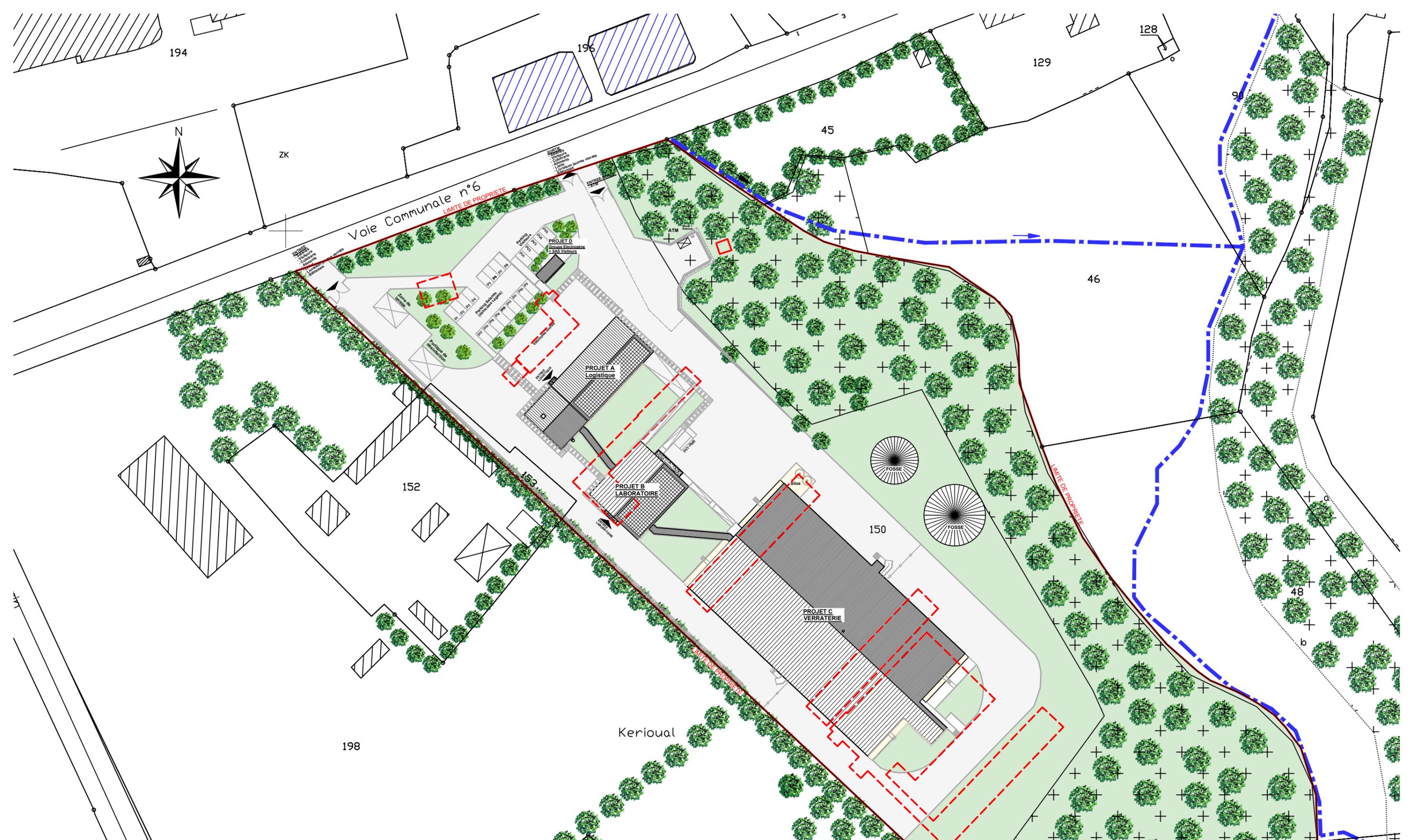


**LEGENDE :**

	Limite de propriété à titre indicatif d'après la numérisation du cadastre		
	Limite cadastrale à titre indicatif		
	Niveau projeté		
	Niveau du terrain naturel calculé		
	Bâtiments à démolir		Habitation
	Espaces verts		
	Surfaces enrobées		
	Arbres existants		
	Arbres à supprimer		

NOTA : LES VALEURS CI-DESSUS SONT A TITRE INDICATIF

PLAN DE MASSE DEMOLITIONS		PC27-A1	PC	ETAT ACTUEL
PROJET		N° DGA : 2020 01	N° M.O. : NC	 Dagorne-Guillemain #Architectes <b>Page 4</b>
MAITRE D'OUVRAGE		ECH : 1-1 000 ème	DATE : 23.10.2020	
PROJET D'UN POLE D'INSEMINATION VERRATERIE ET DEMOLITION DE BATIMENTS EXISTANTS		Indice A :		
Kérioal 29400 LANDIVISIAU				
YXIA 15 Rue Saint Hubert 35590 SAINT GILLES				
<p>Les plans ci-joints ne sont pas des plans d'exécutions. Ils sont uniquement destinés à l'obtention du P.C. Le propriétaire de l'ouvrage doit impérativement souscrire à une assurance « Dommage-Ouvrage » avant l'ouverture du chantier [article L.235-3 et L.235-4 du code des Assurances].</p>				

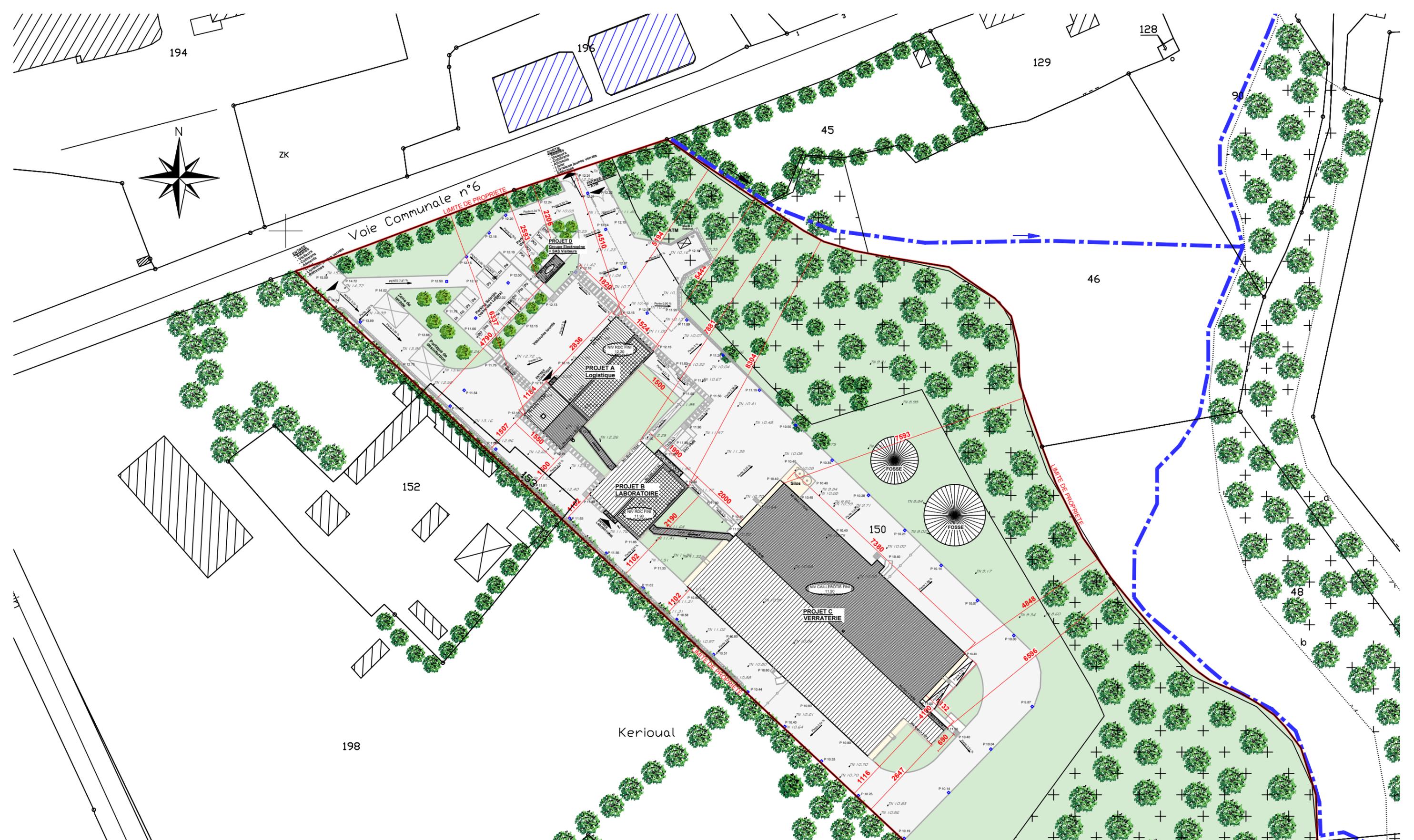


**LEGENDE :**

	Limite de propriété à titre indicatif d'après la numérisation du cadastre		Arbres à planter
	Limite cadastrale à titre indicatif		Grillage
	Niveau projeté		Chaine
<i>TN 10.18</i>	Niveau du terrain naturel calculé		Bâtiment existant à démolir
	Espaces verts		
	Surfaces enrobées		
	Surfaces gravillonnées		
	Surfaces béton		
	Arbres existants		

NOTA : LES VALEURS CI-DESSUS SONT A TITRE INDICATIF

PLAN DE MASSE EA/PROJET		PC2	PC	ETAT PROJET
PROJET		N° DGA : 2020 01	N° M.O. : NC	 Dagorne-Guillemain #Architectes <b>Page 7</b>
MAITRE D'OUVRAGE		ECH : 1-1 000 ème	DATE : 23.10.2020	
PROJET D'UN POLE D'INSEMINATION VERRATERIE ET DEMOLITION DE BATIMENTS EXISTANTS		Indice A :		
Kérivoal 29400 LANDIVISIAU				
YXIA 15 Rue Saint Hubert 35590 SAINT GILLES				
<small>Les plans ci-joints ne sont pas des plans d'exécutions. Ils sont uniquement destinés à l'obtention du P.C. Le propriétaire de l'ouvrage doit impérativement souscrire à une assurance « Dommage-Ouvrage » avant l'ouverture du chantier [article L.235-3 et L.235-4 du code des Assurances].</small>				



**LEGENDE :**

	Limite de propriété à titre indicatif d'après la numérisation du cadastre		
	Limite cadastrale à titre indicatif		
	Niveau projeté		Arbres à planter
	Niveau du terrain naturel calculé		Grillage
	Espaces verts		Chaine
	Surfaces enrobées		
	Surfaces gravillonnées		
	Surfaces béton désactivé		
	Arbres existants		

NOTA : LES VALEURS CI-DESSUS SONT A TITRE INDICATIF

PLAN DE MASSE - PROJET		PC2	PC	ETAT PROJET
PROJET		N° DGA : 2020 01	N° M.O. : NC	 Dagorne & Guillemain #Architectes
PROJET D'UN POLE D'INSEMINATION VERRATERIE ET DEMOLITION DE BATIMENTS EXISTANTS		ECH : 1-1 000 ème	DATE : 23.10.2020	
Kerivoal		Indice A :		
29400 LANDIVISIAU				
MAITRE D'OUVRAGE				
YXIA 15 Rue Saint Hubert 35590 SAINT GILLES				Page 8
<small>Les plans ci-joints ne sont pas des plans d'exécutions. Ils sont uniquement destinés à l'obtention du P.C. Le propriétaire de l'ouvrage doit impérativement souscrire à une assurance « Dommage-Ouvrage » avant l'ouverture du chantier [article L.235-3 et L.235-4 du code des Assurances].</small>				



152

150

**LEGENDE :**

	Limite de propriété à titre indicatif d'après la numérisation du cadastre		Arbres à planter
	Limite cadastrale à titre indicatif		Grillage
	Niveau projeté		Chaine
	Niveau du terrain naturel calculé		Arbres existants
	Espaces verts		
	Surfaces enrobées		
	Surfaces gravillonnées		
	Surfaces béton désactivé		

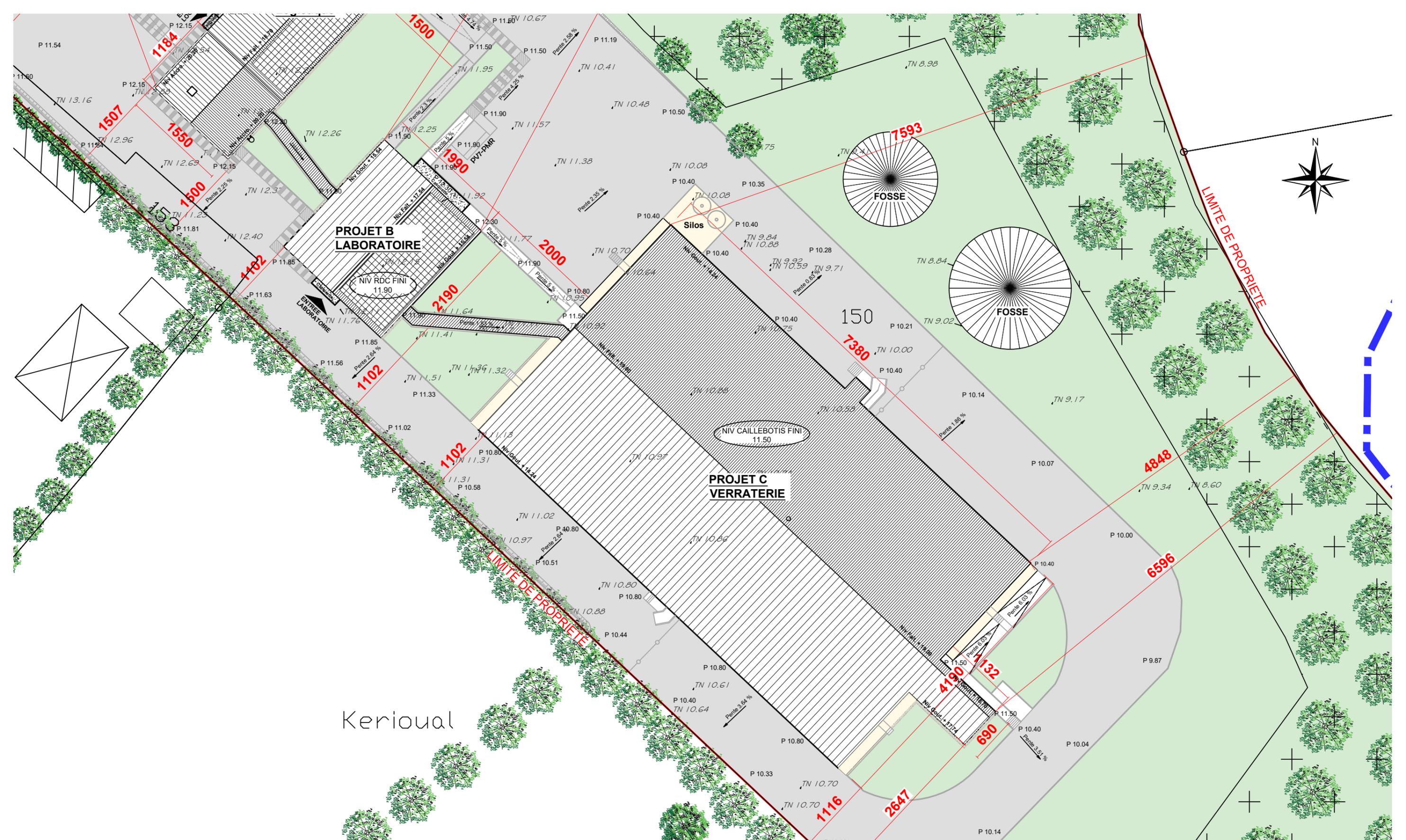
NOTA : LES VALEURS CI-DESSUS SONT A TITRE INDICATIF

**PLAN DE MASSE - PROJET (1)**

PROJET	MAITRE D'OUVRAGE
PROJET D'UN POLE D'INSEMINATION VERRATERIE ET DEMOLITION DE BATIMENTS EXISTANTS	YXIA 15 Rue Saint Hubert 35590 SAINT GILLES
Kérivoal 29400 LANDIVISIAU	

Les plans ci-joints ne sont pas des plans d'exécutions. Ils sont uniquement destinés à l'obtention du P.C. Le propriétaire de l'ouvrage doit impérativement souscrire à une assurance « Dommage-Ouvrage » avant l'ouverture du chantier [article L.235-3 et L.235-4 du code des Assurances].

<b>PC2</b>	<b>PC</b>	<b>ETAT PROJET</b>
N° DGA : 2020 01	N° M.O. : NC	
ECH : 1-500 ème	DATE : 23.10.2020	
Indice A :		
		Page 9



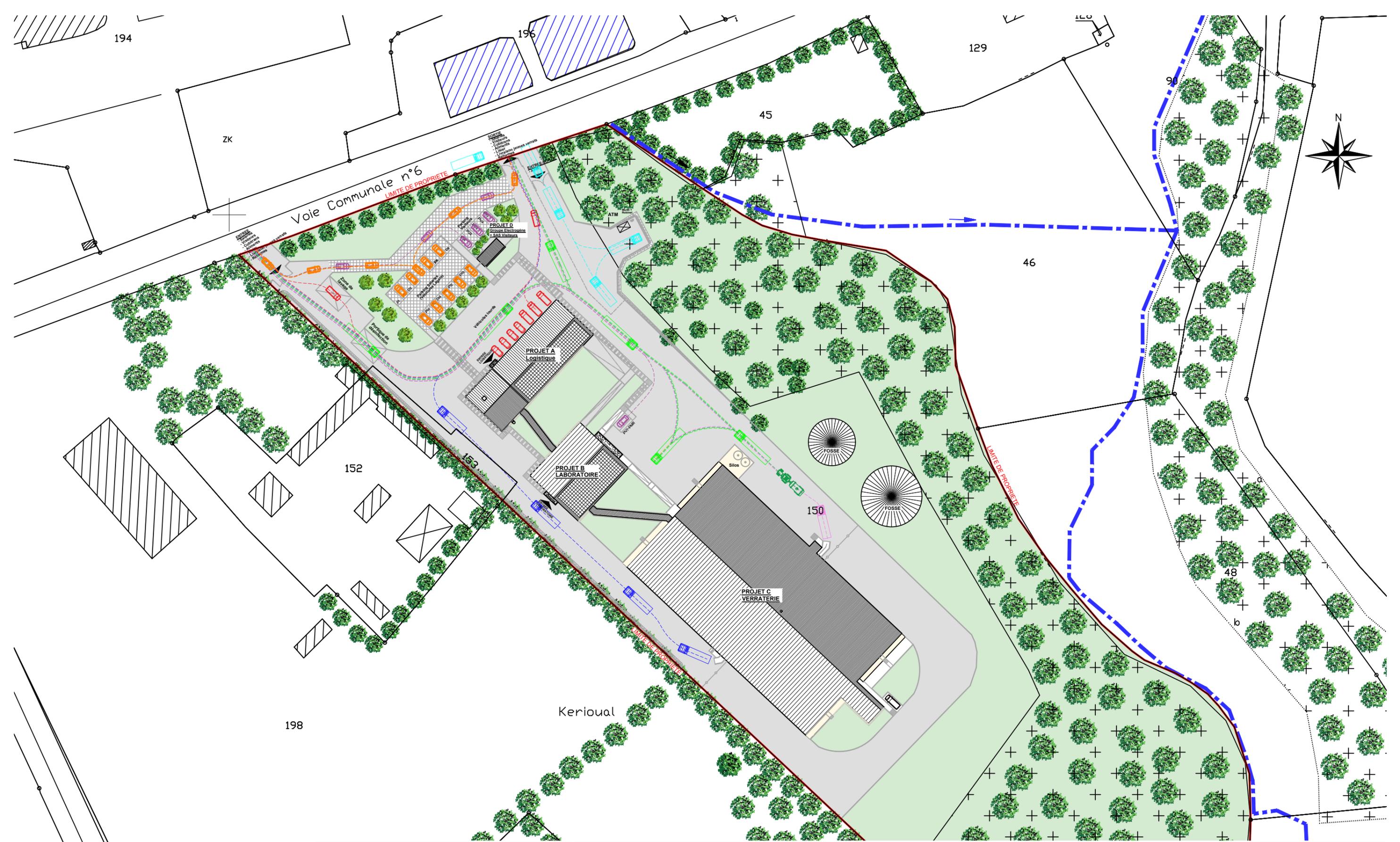
Kerioval

**LEGENDE :**

	Limite de propriété à titre indicatif d'après la numérisation du cadastre		
	Limite cadastrale à titre indicatif		
	Niveau projeté		Arbres à planter
	Niveau du terrain naturel calculé		Grillage
	Espaces verts		Chaine
	Surfaces enrobées		
	Surfaces gravillonnées		
	Surfaces béton désactivé		
	Arbres existants		

NOTA : LES VALEURS CI-DESSUS SONT A TITRE INDICATIF

PLAN DE MASSE - PROJET (2)		PC2	PC	ETAT PROJET
PROJET		N° DGA : 2020 01	N° M.O. : NC	<p>Dagorne-Guillemain #Architectes</p>
MAITRE D'OUVRAGE		ECH : 1-500 ème	DATE : 23.10.2020	
PROJET D'UN POLE D'INSEMINATION VERRATERIE ET DEMOLITION DE BATIMENTS EXISTANTS		Indice A :		
Kérivoal 29400 LANDIVISIAU				
YXIA 15 Rue Saint Hubert 35590 SAINT GILLES				
<p>Les plans ci-joints ne sont pas des plans d'exécutions. Ils sont uniquement destinés à l'obtention du P.C. Le propriétaire de l'ouvrage doit impérativement souscrire à une assurance « Dommage-Ouvrage » avant l'ouverture du chantier [article L.235-3 et L.235-4 du code des Assurances].</p>				



VEHICULES PL et VL :	
	Circuit ATM (Equarrissage)
	Circuit Aliments (49T)
	Circuit Livraisons jeunes verrats
	Circuit Réformes
	Circuit Lisier
	Circuit Cobitrans
	Circuit Salariés
	Circuit Visiteurs ERP
	Circuit Entretien ponctuel
	Zone Véhicule léger
	Zone Véhicule lourd

LEGENDE :	
	Limite de propriété à titre indicatif d'après la numérisation du cadastre
	Limite cadastrale à titre indicatif
	Niveau projeté
	Niveau du terrain naturel calculé
	Espaces verts
	Surfaces enrobées
	Surfaces gravillonnées
	Surfaces béton désactivé
	Arbres existants
	Arbres à planter
	Grillage
	Chaine
	Limite voirie existante

PLAN DE CIRCULATION ET CHEMINEMENT	
PROJET	MAITRE D'OUVRAGE
PROJET D'UN POLE D'INSEMINATION VERRATERIE ET DEMOLITION DE BATIMENTS EXISTANTS	YXIA 15 Rue Saint Hubert 35590 SAINT GILLES
Kerivoal 29400 LANDIVISIAU	

PC2	PC	ETAT PROJET
N° DGA : 2020 01	N° M.O. : NC	 Dagorne-Guillemain #Architectes
ECH : 1-1 000 ème	DATE : 23.10.2020	
Indice A :		

NOTA : LES VALEURS CI-DESSUS SONT A TITRE INDICATIF

Les plans ci-joints ne sont pas des plans d'exécutions. Ils sont uniquement destinés à l'obtention du P.C. Le propriétaire de l'ouvrage doit impérativement souscrire à une assurance « Dommage-Ouvrage » avant l'ouverture du chantier [article L.235-3 et L.235-4 du code des Assurances].



**VEHICULES PL et VL :**

	Circuit ATM (Equarrissage)		Circuit Visiteurs ERP
	Circuit Aliments (49T)		Circuit Entretien ponctuel
	Circuit Livraisons jeunes verrats		Zone Véhicule léger
	Circuit Réformes		Zone Véhicule lourd
	Circuit Lisier		
	Circuit Cobitrans		
	Circuit Salariés		

**LEGENDE :**

	Limite de propriété à titre indicatif d'après la numérisation du cadastre		
	Limite cadastrale à titre indicatif		
	Niveau projeté		
	Niveau du terrain naturel calculé		
	Espaces verts		
	Surfaces enrobées		Arbres à planter
	Surfaces gravillonnées		Grillage
	Surfaces béton désactivé		Chaine
	Arbres existants		Limite voirie existante

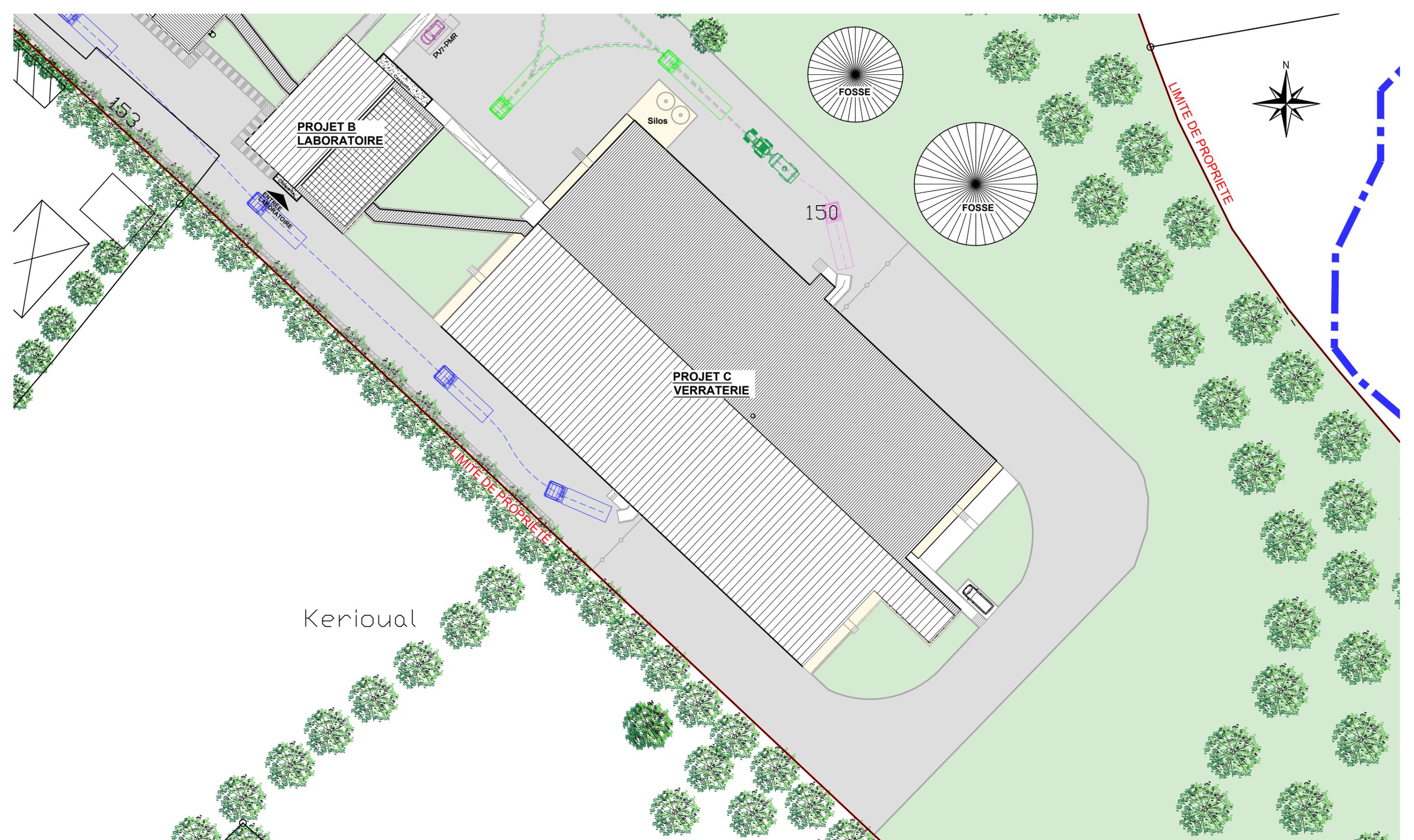
NOTA : LES VALEURS CI-DESSUS SONT A TITRE INDICATIF

**PLAN DE CIRCULATION ET CHEMINEMENT (1)**

PROJET	MAITRE D'OUVRAGE
PROJET D'UN POLE D'INSEMINATION VERRATERIE ET DEMOLITION DE BATIMENTS EXISTANTS	YXIA 15 Rue Saint Hubert 35590 SAINT GILLES
Kérivoal 29400 LANDIVISIAU	

Les plans ci-joints ne sont pas des plans d'exécutions. Ils sont uniquement destinés à l'obtention du P.C. Le propriétaire de l'ouvrage doit impérativement souscrire à une assurance « Dommage-Ouvrage » avant l'ouverture du chantier [article L.235-3 et L.235-4 du code des Assurances].

<b>PC2</b>	<b>PC</b>	<b>ETAT PROJET</b>
N° DGA : 2020 01	N° M.O. : NC	 Dagorne-Guillemain #Architectes
ECH : 1-500 ème	DATE : 23.10.2020	
Indice A :		
		Page 12



**VEHICULES PL et VL :**

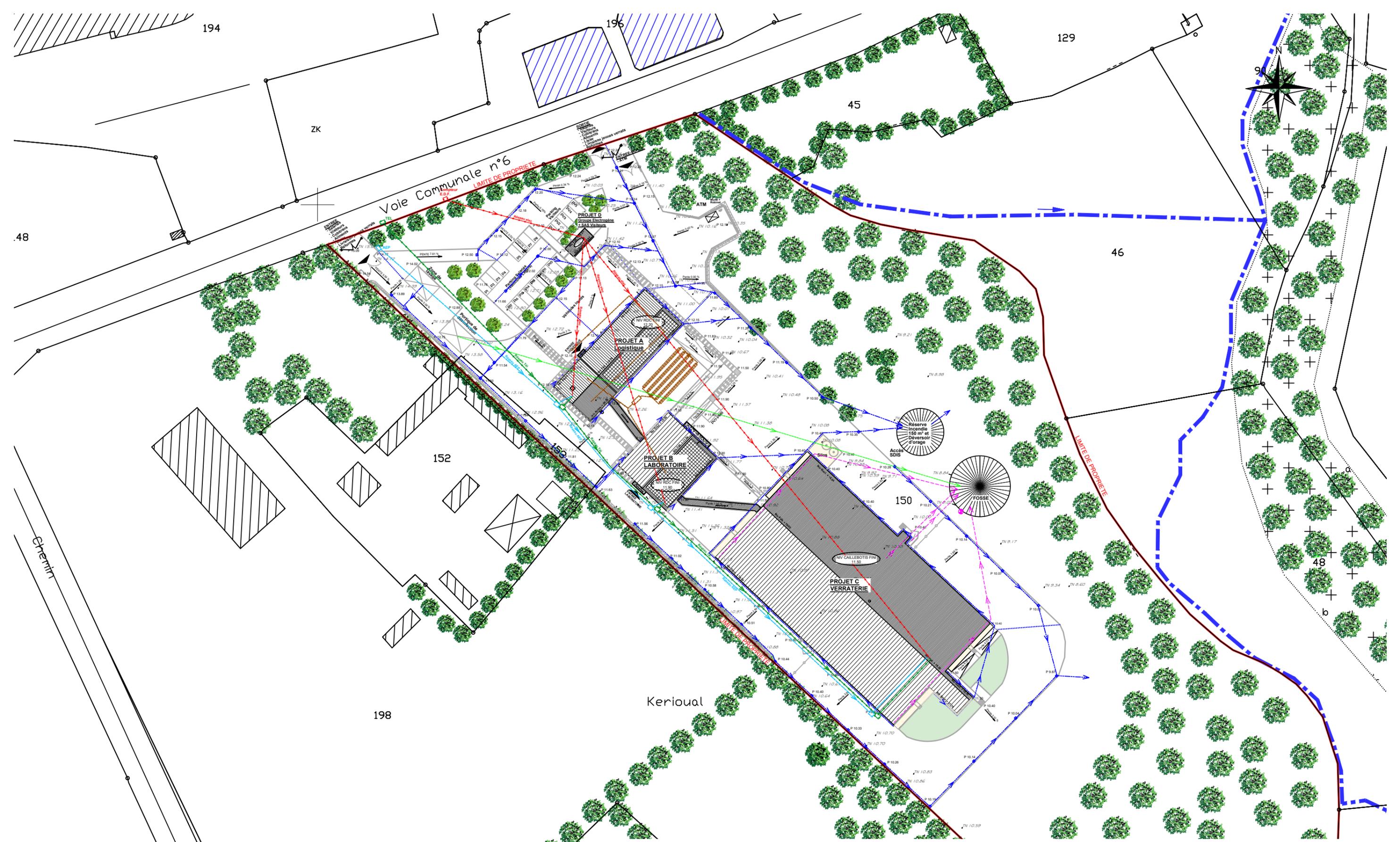
	Circuit ATM (Equarrissage)		Circuit Visiteurs ERP
	Circuit Aliments (49T)		Circuit Entretien ponctuel
	Circuit Livraisons jeunes verrats		Zone Véhicule léger
	Circuit Réformes		Zone Véhicule lourd
	Circuit Lisier		
	Circuit Cobitrans		
	Circuit Salariés		

**LEGENDE :**

	Limite de propriété à titre indicatif d'après la numérisation du cadastre		Arbres à planter
	Limite cadastrale à titre indicatif		Grillage
	Niveau projeté		Chaîne
	Niveau du terrain naturel calculé		Limite voirie existante
	Espaces verts		
	Surfaces enrobées		
	Surfaces gravillonnées		
	Surfaces béton désactivé		
	Arbres existants		

NOTA : LES VALEURS CI-DESSUS SONT A TITRE INDICATIF

PLAN DE CIRCULATION ET CHEMINEMENT (2)		PC2	PC	ETAT PROJET
PROJET		N° DGA : 2020 01	N° M.O. : NC	 Dagorne-Guillemain #Architectes Page 13
MAITRE D'OUVRAGE		ECH : 1-500 ème	DATE : 23.10.2020	
PROJET D'UN POLE D'INSEMINATION VERRATERIE ET DEMOLITION DE BATIMENTS EXISTANTS Kerivoual 29400 LANDIVISIAU		Indice A :		
YXIA 15 Rue Saint Hubert 35590 SAINT GILLES				
<small>Les plans ci-joints ne sont pas des plans d'exécutions. Ils sont uniquement destinés à l'obtention du P.C. Le propriétaire de l'ouvrage doit impérativement souscrire à une assurance « Dommage-Ouvrage » avant l'ouverture du chantier [article L.235-3 et L.235-4 du code des Assurances].</small>				



**RESEAUX :**

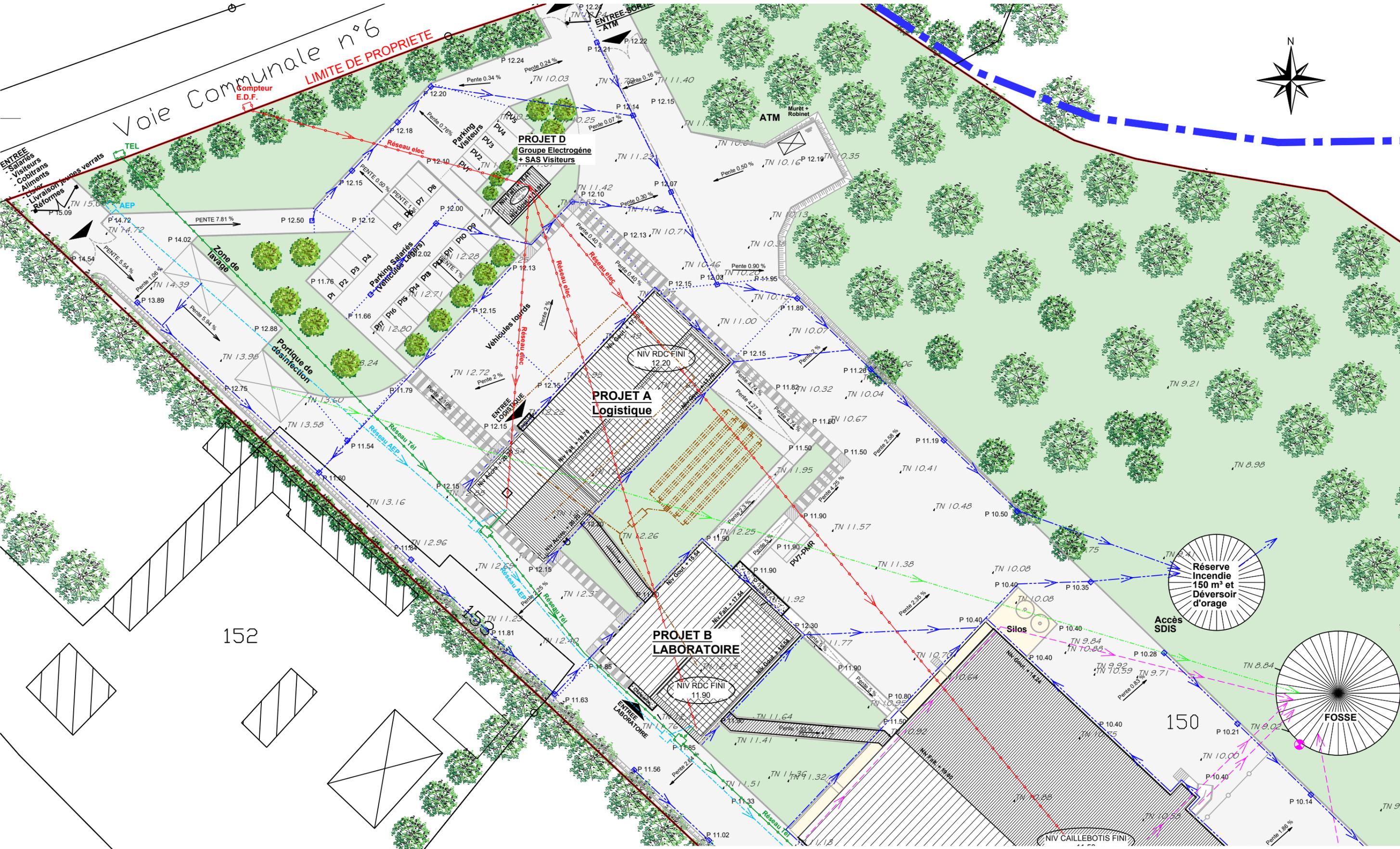
- Réseau électrique
- Réseau AEP
- Réseau Téléphone
- Réseau Eaux Pluviales
- Réseau Eaux Usées (individuelle)
- Réseau circuit de lisier
- Réseau EU désinfection

**LEGENDE :**

- Limite de propriété à titre indicatif d'après la numérisation du cadastre
- Limite cadastrale à titre indicatif
- Niveau projeté
- Niveau du terrain naturel calculé
- Espaces verts
- Surfaces enrobées
- Surfaces gravillonnées
- Surfaces béton désactivé
- Arbres existants

<b>PLAN RESEAU</b>		DATE : 10.11.2020
		ECH : 1-1000 ème
PROJET	MAITRE D'OUVRAGE	
PROJET D'UN POLE D'INSEMINATION VERRATERIE ET DEMOLITION DE BATIMENTS EXISTANTS Kerivoal 29400 LANDIVISIAU	YXIA 15 Rue Saint Hubert 35590 SAINT GILLES	
Les plans ci-joints ne sont pas des plans d'exécutions. Ils sont uniquement destinés à l'obtention du P.C. Le propriétaire de l'ouvrage doit impérativement souscrire à une assurance « Dommage-Ouvrage » avant l'ouverture du chantier [article L.235-3 et L.235-4 du code des Assurances].		

NOTA : LES VALEURS CI-DESSUS SONT A TITRE INDICATIF



152

150

**RESEAUX :**

- Réseau électrique
- Réseau AEP
- Réseau Téléphone
- Réseau Eaux Pluviales
- Réseau Eaux Usées (individuelle)
- Réseau circuit de lisier
- Réseau EU désinfection

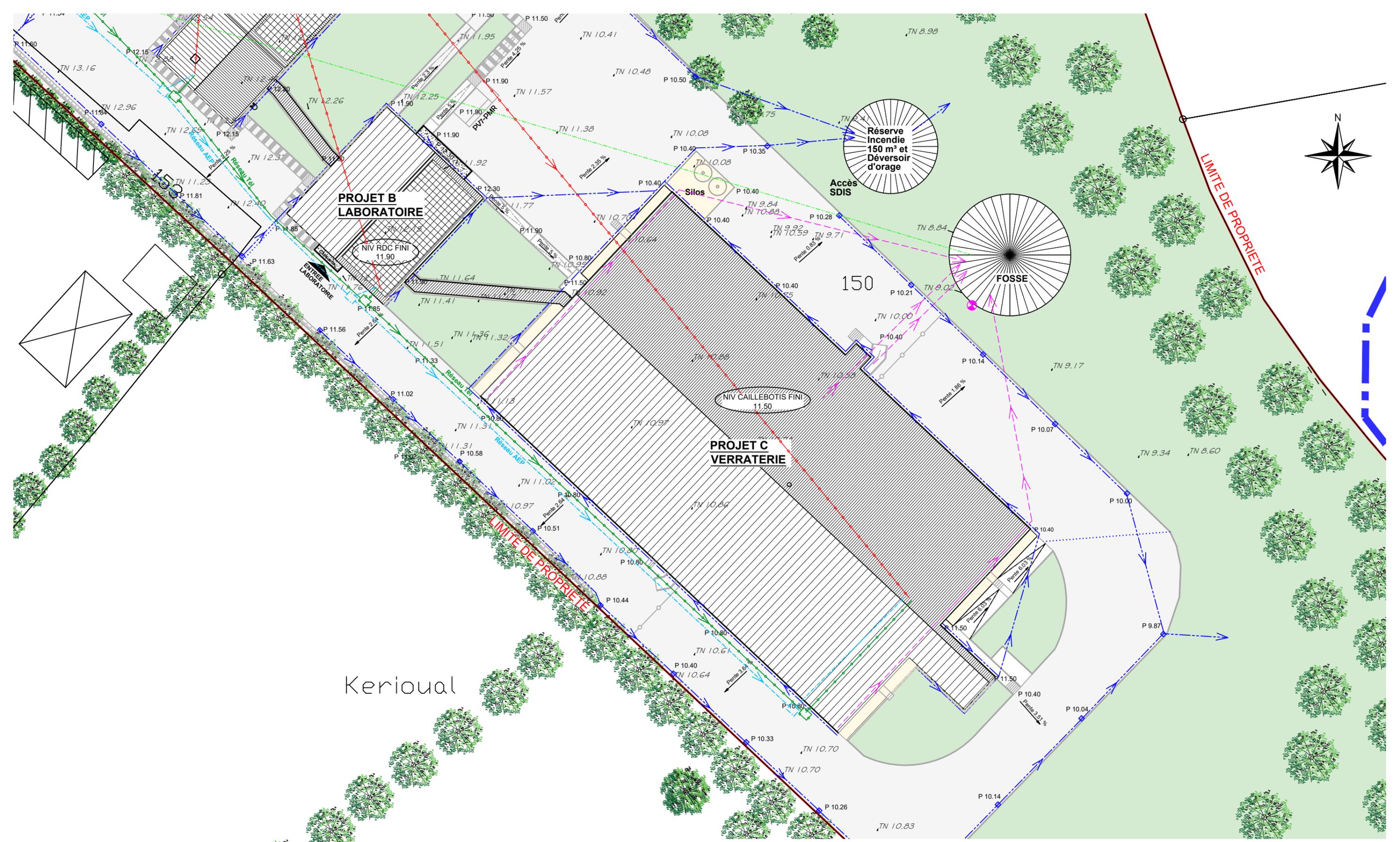
**LEGENDE :**

- Limite de propriété à titre indicatif d'après la numérisation du cadastre
- Limite cadastrale à titre indicatif
- P 9.94 Niveau projeté
- TN 10.18 Niveau du terrain naturel calculé
- Espaces verts
- Surfaces enrobées
- Surfaces gravillonnées
- Surfaces béton désactivé
- Arbres existants

NOTA : LES VALEURS CI-DESSUS SONT A TITRE INDICATIF

**PLAN RESEAU (1)**

DATE : 10.11.2020	
ECH : 1-500 ème	
PROJET	MAITRE D'OUVRAGE
PROJET D'UN POLE D'INSEMINATION VERRATERIE ET DEMOLITION DE BATIMENTS EXISTANTS  Kérivoal 29400 LANDIVISIAU	YXIA 15 Rue Saint Hubert 35590 SAINT GILLES
Les plans ci-joints ne sont pas des plans d'exécutions. Ils sont uniquement destinés à l'obtention du P.C. Le propriétaire de l'ouvrage doit impérativement souscrire à une assurance « Dommage-Ouvrage » avant l'ouverture du chantier [article L.235-3 et L.235-4 du code des Assurances].	



Kerivoal

**RESEAUX :**

- Réseau électrique
- - - - - Réseau AEP
- Réseau Téléphone
- Réseau Eaux Pluviales
- - - - - Réseau Eaux Usées (individuelle)
- Réseau circuit de lisier
- Réseau EU désinfection

**LEGENDE :**

- Limite de propriété à titre indicatif d'après la numérisation du cadastre
- Limite cadastrale à titre indicatif
- P 9.94 Niveau projeté
- TN 10.18 Niveau du terrain naturel calculé
- Espaces verts
- Surfaces enrobées
- Surfaces gravillonnées
- Surfaces béton désactivé
- Arbres existants

NOTA : LES VALEURS CI-DESSUS SONT A TITRE INDICATIF

<b>PLAN RESEAU (2)</b>		DATE : 10.11.2020
		ECH : 1-500 ème
<b>PROJET</b> PROJET D'UN POLE D'INSEMINATION VERRATERIE ET DEMOLITION DE BATIMENTS EXISTANTS Kerivoal 29400 LANDIVISIAU	<b>MAITRE D'OUVRAGE</b>  YXIA 15 Rue Saint Hubert 35590 SAINT GILLES	
Les plans ci-joints ne sont pas des plans d'exécutions. Ils sont uniquement destinés à l'obtention du P.C. Le propriétaire de l'ouvrage doit impérativement souscrire à une assurance « Dommage-Ouvrage » avant l'ouverture du chantier [article L.235-3 et L.235-4 du code des Assurances].		



**LEGENDE :**

	Limite de propriété à titre indicatif d'après la numérisation du cadastre		
	Limite cadastrale à titre indicatif		
	Point de niveau pris par le géomètre		Locaux "à risques"
	Niveau projeté		Poteau incendie (PI)
	Espaces verts		
	Surfaces enrobées		
	Surfaces gravillonnées		
	Surfaces béton désactivé		
	Arbres existants		

NOTA : LES VALEURS CI-DESSUS SONT A TITRE INDICATIF

<p align="center"><b>PLAN DE MASSE SECURITE INCENDIE</b></p>		<p><b>PC 40</b></p> <p>N° DGA : 2020 01</p> <p>ECH : 1-1000e</p> <p>Indice A :</p>	<p><b>PC</b></p> <p>N° M.O. : NC</p> <p>DATE : 23.10.2020</p>	<p align="center"><b>ETAT PROJETE</b></p>  <p align="center">Dagorne-Guillemain #Architectes</p> <p align="center">Page 18</p>
		<p><b>PROJET</b></p> <p>PROJET D'UN POLE D'INSEMINATION VERRATERIE ET DEMOLITION DE BATIMENTS EXISTANTS</p> <p>Kérivoal</p> <p>29400 LANDIVISIAU</p>	<p><b>MAITRE D'OUVRAGE</b></p> <p>YXIA</p> <p>15 Rue Saint Hubert</p> <p>35590 SAINT GILLES</p>	
<p>Les plans ci-joints ne sont pas des plans d'exécutions. Ils sont uniquement destinés à l'obtention du P.C. Le propriétaire de l'ouvrage doit impérativement souscrire à une assurance « Dommages-Ouvrage » avant l'ouverture du chantier [article L.235-3 et L.235-4 du code des Assurances].</p>				